



La Mayenne n'échappe pas à la hausse de la pauvreté

À l'instar des autres départements de la région, la Mayenne a été touchée par l'augmentation de la précarité induite par la crise économique. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a crû de 0,9 point, comme dans les Pays de la Loire, et de 1,2 point en France métropolitaine. En 2011, la pauvreté concerne 12,2 % de la population de la Mayenne, une proportion inférieure au niveau national (14,3 %).

La dégradation du marché du travail, en lien avec les nombreuses destructions d'emplois, a pesé sur l'insertion et le maintien en emploi des actifs, notamment des jeunes. Le taux de pauvreté chez les 18-29 ans a augmenté davantage qu'au niveau régional. Ce constat pose un défi pour le département, qui connaît un déficit migratoire important de cette classe d'âge.

L'aggravation de la précarité a davantage concerné les personnes dont la situation est déjà fragile, parmi lesquelles les familles monoparentales. La pauvreté s'est renforcée dans l'agglomération de Laval, tandis que son augmentation a été plus mesurée dans le sud de la Mayenne.

Nicole GICQUAUD (Insee)

Une hausse de la pauvreté, en lien avec les destructions d'emplois

En 2011, en Mayenne, 12,2 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dans un ménage qui dispose d'un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 977 euros (*Définitions*). Cette part, un peu plus élevée que la moyenne régionale (11,6 %), reste inférieure au niveau national (14,3 %). La précarité a augmenté dans le département depuis la crise économique amorcée en 2008. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a progressé de 0,9 point, une évolution identique à celle de la région. En cinq ans, entre 2006 et 2011, l'augmentation de la précarité reste toutefois limitée : le taux de pauvreté progresse de 0,2 point, soit près de 2 000 personnes supplémentaires. Sur la même période, la pauvreté a progressé de 0,5 point dans les Pays de la Loire et de 1,0 point en France métropolitaine.

L'augmentation de la précarité est à mettre au regard des 2 000 emplois détruits entre 2008 et 2011 (- 0,5 % en moyenne chaque année contre 0,0 % au niveau national). Les créations d'emplois dans les services marchands (+ 900 emplois) ne compensent pas les pertes d'emplois dans l'industrie (- 1 300 emplois), dans l'agriculture (- 500 emplois) et dans le secteur tertiaire non marchand (- 800 emplois).

En conséquence, malgré une faible augmentation de sa population active (+ 0,3 % en moyenne chaque année contre + 0,8 % pour l'ensemble de la région), le marché du travail s'est dégradé en Mayenne. Le taux de chômage, qui s'élevait à 4,6 % de la population active en 2008, atteint 6,8 % en 2013, un taux qui reste toutefois très inférieur au niveau national (9,9 %).

1 Une augmentation de la pauvreté en Mayenne

Taux de pauvreté 2006, 2008 et 2011 par département dans la région des Pays de la Loire

		Taux de pauvreté en 2011 (en %)	Évolution du taux de pauvreté (en points)			Niveau de vie mensuel médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (en €/U.C.)
			entre 2006 et 2008	entre 2008 et 2011	entre 2006 et 2011	
Loire-Atlantique		10,7	-0,4	+0,6	+ 0,2	812
Maine-et-Loire		12,1	-0,5	+0,9	+ 0,4	815
Mayenne		12,2	-0,7	+0,9	+ 0,2	820
Sarthe		13,1	-0,3	+1,8	+ 1,5	802
Vendée		11,0	-0,3	+0,7	+ 0,3	824
Pays de la Loire		11,6	-0,4	+0,9	+ 0,5	814
France métropolitaine		14,3	-0,2	+1,2	+ 1,0	787
Mayenne	Familles monoparentales	34,4	-0,8	+3,6	+2,8	nd
	Couples sans enfant	6,7	-0,5	-0,7	-1,2	nd
	Couples avec enfants	10,8	-1,2	+1,4	+0,2	nd
	Personnes seules	18,2	0,0	-0,6	-0,6	nd
	17 ans et moins	16,4	-2,0	+2,4	+0,4	nd
	De 18 à 29 ans	12,9	-1,8	+2,1	+0,3	nd
	De 30 à 64 ans	10,4	-1,3	+0,8	-0,5	nd
	65 ans et plus	10,7	+1,6	-1,4	+0,2	nd

nd : non disponible. U.C. : unité de consommation

Sources : Insee - DGFIP, Revenus disponibles localisés 2006, 2008 et 2011

Conséquence de la dégradation du marché du travail, le nombre de bénéficiaires du RSA socle a fortement augmenté, de 4,2 % en moyenne chaque année entre 2006 et 2012, portant à 7 500 le nombre de personnes couvertes pour 3 500 familles bénéficiaires fin 2012.

Les familles monoparentales, les enfants et les jeunes, premiers touchés par la crise

La crise a davantage frappé les ménages les plus vulnérables. Le taux de pauvreté a ainsi augmenté plus fortement pour les familles monoparentales, ne pouvant s'appuyer que sur un seul apporteur de ressources au sein du ménage, que pour les autres types de ménage. En Mayenne, entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté des personnes vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 3,6 points, la plus forte progression des départements des Pays de la Loire. Un tiers des personnes (34,4 %) vivant seules avec leurs enfants sont ainsi en situation de pauvreté en 2011, un taux supérieur au niveau régional (32,6 %) et national (31 %).

La part de personnes pauvres au sein d'un couple avec enfants est moins élevée (10,8 % en 2011) mais a aussi augmenté depuis 2008 (+ 1,4 point), notamment pour les familles nombreuses. À l'inverse, la pauvreté a reculé pour les personnes seules ainsi que pour les couples sans enfant (respectivement - 0,6 et - 0,7 point entre 2008 et 2011). Ces deux types de ménage sont particulièrement présents chez les personnes de 65 ans et plus, dont les revenus dépendent surtout du niveau des pensions de retraite. Celles-ci, revalorisées selon l'inflation, ont joué un rôle d'amortisseur. Toutefois, la part des personnes pauvres âgées de 65 ans et plus reste plus élevée en Mayenne qu'ailleurs dans la région, en lien avec la plus forte présence d'agriculteurs retraités disposant de faibles pensions de retraite.

Les écarts de pauvreté entre les différentes classes d'âge sont relativement faibles dans le département, notamment en raison d'un taux d'emploi élevé chez les jeunes et d'une part plus conséquente de retraités pauvres. Ces écarts se sont cependant amplifiés avec la crise. La pauvreté chez les enfants (17 ans ou moins) s'est accentuée de 2,4 points entre 2008 et 2011. Par ailleurs, la dégradation du marché du travail a pesé sur l'insertion et le maintien en emploi des jeunes. Le taux de pauvreté des jeunes âgés de 18 à 29 ans a ainsi augmenté de 2,1 points, pour atteindre 12,9 % en 2011.

La précarité augmente à Laval, moins au sud de la Mayenne

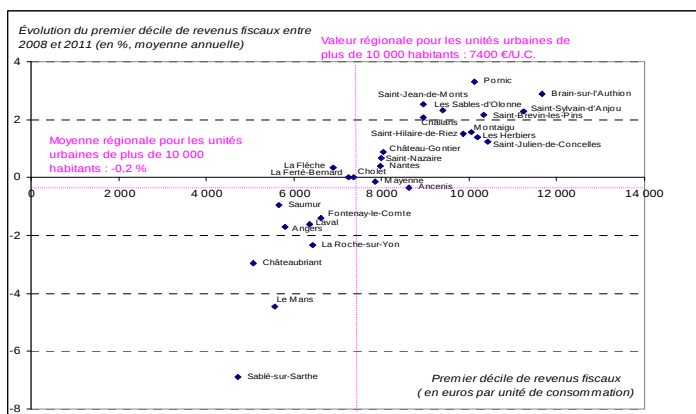
En touchant davantage les populations les plus vulnérables, la crise a globalement renforcé les disparités territoriales. En Mayenne, l'unité urbaine de Laval fait partie des territoires affectés par l'augmentation de la précarité. L'agglomération de Laval concentre en effet des personnes dont la situation sociale est fragile, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En 2011, le revenu fiscal des 10 % les plus modestes s'y élève à 6 600 euros par unité de consommation contre 7 400 euros en moyenne pour les unités urbaines de plus de 10 000 habitants de

la région. Il a diminué de 1,4 % en moyenne chaque année depuis 2008, une évolution proche de celles des villes d'Angers et de Fontenay-le-Comte. L'unité urbaine de Mayenne connaît une situation conforme aux autres unités urbaines régionales de plus de 10 000 habitants : le revenu fiscal des 10 % les plus modestes y a diminué chaque année de 0,1 % entre 2008 et 2011.

La part des personnes ayant de bas revenus (*Définitions*) a augmenté plus fortement dans certains territoires ruraux, au nord et à l'est de la Mayenne. En revanche, le sud a été plus épargné, à l'image de l'unité urbaine de Château-Gontier. Le revenu fiscal des 10 % les plus modestes y a même légèrement augmenté entre 2008 et 2011 (+ 0,7 %).

2 La précarité augmente à Laval sous l'effet de la crise

Premier décile de revenus en 2011 et son évolution depuis 2008 pour les unités urbaines de plus de 10 000 habitants



Sources : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2008 et 2011

Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu fiscal déclaré auquel on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et duquel on soustrait les impôts directs.

Le **niveau de vie** s'obtient en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian, estimé à 977 euros par mois et unité de consommation en 2011 en France métropolitaine.

La **proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus** est le nombre de personnes couvertes par un allocataire de la CAF ayant des revenus déclarés par unité de consommation inférieurs au seuil de pauvreté, rapporté à une population « potentiellement éligible » aux prestations de la CAF.

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN en cours
© INSEE Pays de la Loire
Juillet 2014

Pour en savoir plus :

- Bonnefoy V. et Gicquaud N., *Pauvreté dans les Pays de la Loire : la crise accentue les inégalités sociales et territoriales*, Insee Pays de la Loire, *Étude*, n°136, juin 2014.
- Gicquaud N. et Seguin S., *Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°103, juin 2012.
- Seguin S., *Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°100, décembre 2011.